



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 Mai 2016

L'an deux mil seize, le vingt-cinq Mai, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François YOU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 20 Mai 2016

ETAIENT PRESENTS : Jean-François YOU, Jean-Michel PASQUIET, Charlène MINCHENEAU, Hélène GUERY, Dominique PEAULT, Blandine GABORIEAU, Adeline GIRARDEAU, Guillaume MARTINEAU, Patricka GUILLOTEAU, Muriel CADOR, Benjamin GAUTRON.

ABSENTS EXCUSES : Dany BAUDON, David BONNEAU, Jackie FRONTEAU, Rachel BOUDAUD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Charlène MINCHENEAU.

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 27 Avril 2016, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

A la demande de M. le Maire, il est proposé que soit ajouté à l'ordre du jour :

6. Gestion des concessions abandonnées.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 30.

1. ENQUETE PUBLIQUE : INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Thomas BAUDON a demandé l'autorisation auprès de la Préfecture d'exploiter après construction de 2 bâtiments, un élevage en augmentation, de 7 500 canards et 75 944 poulets standards (soit 83 444 animaux-équivalents volailles), au lieu-dit « Ardannes » sur le territoire de la Commune de Beaurepaire. Cette procédure nécessite une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le Conseil Municipal peut également donner son avis.

Ouïe l'exposé de Jean-Michel PASQUIET,



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE DONNER un avis favorable sans remarques au projet de Monsieur Thomas BAUDON.

2. RESTAURANT SCOLAIRE – CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA FOURNITURE ET LA PREPARATION DES REPAS

Le fonctionnement du Service de Restauration Scolaire a donné lieu à un marché à procédure adaptée. Deux offres ont été reçues et analysées.

Vu le Code des Marchés Publics,

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,

Considérant la nature des propositions qui ont été formulées par les Prestataires,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER le marché à la Société Restoria qui répond aux critères énoncés dans le cahier des charges :
 - ✚ Durée du Marché : à compter du 1^{er} Août 2016 pour une période d'un an renouvelable 2 fois par reconduction expresse. En toute hypothèse, le marché ne pourra excéder trois années. La décision de reconduction ou de non - reconduction est notifiée par écrit au titulaire 3 mois avant l'expiration annuelle du marché,
 - ✚ Nombre de repas : entre 18 000 et 21 000 pour les enfants et entre 400 et 600 pour les adultes
 - ✚ Composition et tarif des repas (HT) : 4.5 éléments avec un élément bio par semaine, 3.39 € pour les maternels, 3.51 € pour les primaires et 4.13 € pour les adultes soit un montant annuel estimé à 71 000 € soit 213 000 € sur la durée totale du marché,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces relatives au marché.

3. RESTAURANT SCOLAIRE – FIXATION DU PRIX DU REPAS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

Monsieur le Maire rappelle les prix pratiqués pour l'année 2015/2016.

Suite aux tarifs du prestataire convenu lors de la passation du marché, il convient de fixer les tarifs des repas pour l'année scolaire 2016/2017 comme suit :

✚ Repas enfant Maternel :	3.57€
✚ Repas enfant Elémentaire :	3.67€
✚ Repas adulte :	4.77€



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE FIXER les tarifs comme détaillés ci-dessus pour l'année scolaire 2016/2017 soit une augmentation de 2 cents.

4. DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL 2016

Monsieur le Maire propose qu'une décision modificative soit apportée au budget principal.

Section Investissement :

OPERATION	D/R	COMPTE	DESIGNATION	AUGMENTATION DE CREDIT	DIMINUTION DE CREDIT
67-Cimetière	D	2313	Constructions	300 €	
020-Dépenses imprévues	D	020	Dépenses imprévues		300 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE VALIDER la décision modificative n°1 du budget principal 2016 de la commune.

5. SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE LA CABANE A RIRES POUR LE PORTAGE DU BULLETIN

Le Maire rappelle que la commune fait régulièrement appel aux associations locales pour la distribution du bulletin municipal. L'association de la Cabane à rires s'est portée volontaire pour réaliser cette activité.

Il est proposé d'attribuer à cette association une subvention pour la remercier de son implication et la soutenir dans ses actions. Le montant de cette subvention est fixé à 90 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

-

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE VALIDER l'attribution d'une subvention de 90 euros à l'association de la Cabane à rires.

6. CIMETIERE : GESTION DES CONCESSIONS ABANDONNEES



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un certain nombre de tombes sont laissées à l'abandon dans le cimetière. Monsieur le Maire explique à l'Assemblée la procédure de reprise des concessions abandonnées.

Afin de lancer la procédure, une délibération du Conseil Municipal doit être établie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE LANCER la procédure de reprise des concessions abandonnées dans le cimetière,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Enquête Publique Lotissement Les Pins,
- Salle des Mottais,
- Nuit des Vitraux,
- Défi Jord'Alex,
- Ecole,
- Terrain de foot,
- Forum des Associations.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 heures 30.

Jean-François YOU	Jean-Michel PASQUIET	Blandine GABORIEAU	David BONNEAU	Adeline GIRARDEAU
Jackie FRONTEAU	Dominique PEAULT	Dany BAUDON	Muriel CADOR	Hélène GUERY
Patricka GUILLOTEAU	Guillaume MARTINEAU	Charlène MINCHENEAU	Benjamin GAUTRON	Rachel BOUDAUD